

## AEROMAGNETIC VERTICAL GRADIENT MAP CARTE AÉROMAGNÉTIQUE DU GRADIENT VERTICAL

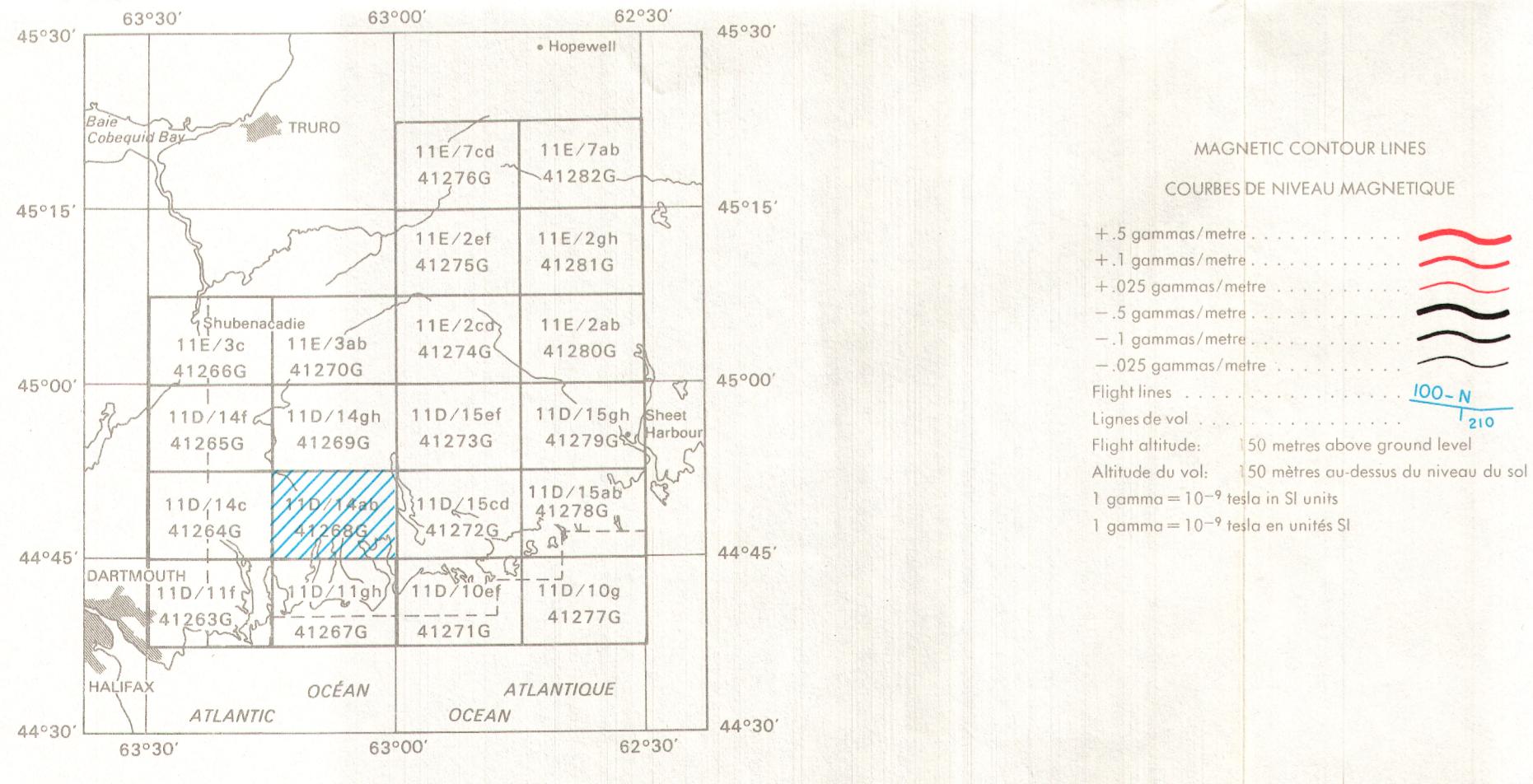
MAP 41286G CARTE

11D/14a,b

NOVA SCOTIA  
NOUVELLE-ÉCOSSA

SCALE 1:25 000 - ÉCHELLE 1/25 000

Mètres 1000 500 0 500 1000 Mètres



MAGNETIC CONTOUR LINES  
COURSES DE NIVEAU MAGNÉTIQUE

- + .5 gamma/mètre
- + 1 gamma/mètre
- + 025 gamma/mètre
- 05 gamma/mètre
- 1 gamma/mètre
- 025 gamma/mètre

Flight lines

Flight altitude: 50 mètres above ground level

Altitude du vol: 50 mètres au-dessus du niveau du sol

1 gamma =  $10^{-9}$  tesla in SI units

1 gamma =  $10^{-9}$  tesla in units SI

Contribution to Canada-Nova Scotia Mineral Development Agreement 1984-1989, a subsidiary agreement under the Economic and Regional Development Agreement Project funded by Geological Survey of Canada.

Contribution à l'entente auxiliaire Canada/Nouvelle-Écosse sur l'exploitation minière 1984-89 faisant partie de l'entente de développement économique et régional. Ce projet a été financé par la Commission géologique du Canada.

This map was compiled from data recorded during an aeromagnetic gradiometer survey carried out by Aerodata Limited using a rotary wing aircraft. Two oriented cesium vapour magnetometers were mounted on a bird towed 30 m below the aircraft. The measurements were vertically separated by a distance of 3 m with each in the total magnetic field to a resolution of 0.001 gamma. The survey operations were carried out from October 1985 to February 1986. The flight altitude of the bird was 150 m above ground. The survey lines were flown in a north-south direction at 300 m average flight-line spacing. Control lines were flown at an average spacing of 10 kilometres. Flight path recovery was effected using a Syleids radio positioning system supplemented by a vertically mounted 35 mm camera.

The vertical gradient values, which approximate closely to the first vertical derivative of the earth's total field, are obtained by dividing the difference between the total field readings of the two magnetometers by their vertical separation. The vertical gradient data were filtered with a digital operator to remove instrument noise. The vertical gradient data were then converted to a form suitable for compilation of the map. The data were edited, compiled, levelled and gradient values for contouring interpolated onto a square grid (0.25 cm grid spacing at the published map scale) by automatic computer processes at Aerodata Limited. The base for this map was reproduced from a 1:50 000 topographical map published by the Department of Energy, Mines and Resources, Ottawa.

Control lines were not used during the survey. The data were collected from the Department of Energy, Mines and Resources, Ottawa. The survey data used to compile this map are available in digital form from the Geological Survey of Canada at the cost of retrieval and copying.

Cette carte a été dressée d'après les données enregistrées au cours d'un levé aéromagnétique hélicoporté au gradiomètre réalisé par Aerodata Limited. Deux magnétomètres orientés à vapeur de césimium étaient montés sur un bâti et suspendu à 30 m sous l'hélicoptère. Les mesures étaient effectuées séparément dans le champ total magnétique à une résolution de 0,001 gamma. Les opérations de vol ont été effectuées du 1er octobre 1985 au 1er février 1986. L'altitude du bâti était de 150 m au-dessus du sol. Les lignes de vol étaient en direction nord-sud et espacées de 300 m en moyenne. Les lignes de contrôle avaient un écartement moyen de 10 km. Le recouvrement des trajectoires de vol a été effectué par le système radio Syleids supplié par une caméra à 35 mm montée verticalement.

Les valeurs du gradient vertical, voisines de la première dérivée verticale du champ total terrestre, ont été obtenues en divisant la différence des lectures du champ magnétique total enregistrées sur les deux magnétomètres, par leur séparation verticale. Les données du gradient vertical ont été filtrées au moyen d'un opérateur numérique pour éliminer les bruits instrumentaux. Les données du gradient vertical des lignes de contrôle ont pas été utilisées pour le dressage de la carte. Les données ont été colligées, compilées, nivélées et les valeurs du gradient servant au dressage des contours ont été interpolées sur une grille carré (0,25 cm en fonction de l'échelle de la carte) par un procédé informatisé effectué par ordinateur à Aerodata Limited.

La base de cette carte a été reproduite à partir d'une carte topographique au 1:50 000 publiée par le ministère des Mines et des Ressources du Canada à Ottawa. Les données du levé utilisées au dressage de cette carte sont disponibles sous forme numérique à la Commission géologique du Canada au coût de recouvrement et de reproduction des données.

MAP 41286G CARTE  
11D/14a,b  
NOVA SCOTIA  
NOUVELLE-ÉCOSSA